

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 JUIN, à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Madame Astrid LAMOTTE, Maire

Présents : Mme Astrid LAMOTTE, M. Sébastien PONTY, Mme Dominique HERVIEU, M. Jean-Marc LUCE, Mme Réjane SERY, M. Jean-Claude JOUEN, M. Benoît BOUFFIGNY, M. Raymond GABRIEL, Mme Sabrina MOUMMI, Mme Marie LEFRANCOIS-DENIS, M. Benjamin LEMOINE, M. Anthony LEVILLAIN, M. Ludovic JOLLY, Mme Leslie ZOUAOUA, Mme Caroline CASTEL,

Excusées : Mme Marine SIMON ayant donné pouvoir à Mme Dominique HERVIEU

Mme Delphine BOURLIER ayant donné pouvoir à M. Anthony LEVILLAIN

Mme Elodie DEVAUX ayant donné pouvoir à M. Raymond GABRIEL

Mme Audrey BELVAL ayant donné pouvoir à Mme Leslie ZOUAOUA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

À l'unanimité, Madame Réjane SERY est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 MAI 2026

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026

En application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en vue de l'élection des sénateurs.

Après la constitution du bureau électoral, présidé par Mme Astrid LAMOTTE, la Maire et comprenant deux conseillères municipales les plus âgées, et deux conseillères municipales les plus jeunes, Madame la Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs et ce conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Conformément aux article L.284 à L.286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Mme la Maire a constaté le dépôt de 2 listes de candidats.

Après le déroulement du scrutin à bulletin secret, les résultats sont les suivants :

A – Nombre de conseillers présents et représentés	: 19
B – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	: 0
C – Nombre de votants (A-B)	: 19
D – Nombre de suffrages déclarés nuls	: 0
E – Nombre de suffrages déclarés blancs	: 0
F – Nombre de suffrages exprimés (C –(d+e)	: 19

Madame La Maire a proclamé élus délégués pour participer à l'élection des sénateurs les personnes désignées ci-dessous :

- Mme Astrid LAMOTTE
- M. Sébastien PONTY
- Mme Dominique HERVIEU
- M. Benoit BOUFFIGNY
- Mme Caroline CASTEL

Madame La Maire a proclamé élus suppléants les personnes désignées ci-dessous :

- M. Anthony LEVILLAIN
- Mme Réjane SERVY
- M. Jean-Claude JOUEN

PROJETS DE TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

- Réparation du système de chauffage de l'atelier communal
Présentation d'un devis pour remplacement de la pompe à chaleur défectueuse à l'atelier technique.
Vu l'avis favorable de la commission travaux, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise C.S.E pour un montant HT de 5.657,00 soit 6.788,40 € TTC.
- Réfection de portes à l'école élémentaire
Deux entreprises ont été consultées pour des travaux de remplacement de 2 portes défectueuses à l'école élémentaire.
Vu l'avis favorable de la commission travaux, le conseil municipal décide à la majorité (17 voix - M. Jean-Marc Luce n'ayant pris part ni au débat ni au vote et 1 abstention) de retenir le devis de l'entreprise JB SERVICES pour un montant HT de : 8.510€ HT soit 10.212,00€ TTC.
- Réfection de la peinture d'une classe
Chaque année il est prévu de remettre en peinture une classe aux écoles.
Présentation du devis .
Vu l'avis favorable de la commission travaux, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise TPRH pour un montant HT de 2.700€ soit 3.240,00€ TTC.
- Changement d'une porte de la salle polyvalente
Un précédent devis avait été validé auprès de l'entreprise JB Services pour la pose d'une porte antipanique dotée d'un digicode. Compte tenu de la complexité à trouver ce matériel sur le marché, il a été demandé de revoir le devis sans digicode.
Vu l'avis favorable de la commission travaux, le conseil municipal décide à la majorité (18 voix - M. Jean-Marc Luce n'ayant pris part ni au débat ni au vote) de retenir le devis de l'entreprise JB Service pour un montant HT de 3.683,00 € soit TTC 4.419,60€.

DESIGNATION DES MEMBRES NON ELUS POUR LES COMITES CONSULTATIFS

Au cours de sa séance du 30 mars 2026, en référence à l'article L.2143-2 du CGCT le conseil municipal à l'unanimité, a approuvé la constitution des comités consultatifs et désigné les membres élus qui y sont rattachés. Le conseil municipal a souhaité élargir à 2 margueritais non élus les commissions suivantes :

- travaux
- culture et communication
- gestion des salles municipales et vie associative
- jeunesse/écoles
- environnement/cadre de vie/ participation citoyenne
- animations/ évènementiel
- santé/sécurité/solidarité/handicap
- cimetière/terres communales

Et à 1 margueritais non élu les suivantes :

- urbanisme
- activité économique

Des margueritais ont ainsi candidaté en adressant une lettre de motivation à la mairie, pour :

TRAVAUX :

M. Didier HERVIEU – M. Jean-Claude LECOMTE

CULTURE ET COMMUNICATION :

Mme Anne MOAL – M. Hubert LEVAVASSEUR

GESTION DES SALLES MUNICIPALES ET VIE ASSOCIATIVE :

M. Jean-Claude LECOMTE – Mme Aurélie OSMONT

JEUNESSE/ECOLES :

Mme Charlotte FINEL - Mme Elisabeth L'OFFICIAL

ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE/PARTICIPATION CITYOYENNE :

Mme Elsa DUFILS – M. Yves CROCHEMORE

ANIMATIONS/EVENEMENTIEL :

Mme Vanessa MOGIS – M. Yannick GERVASON

SANTE/SECURITE/SOLIDARITE/HANDICAP :

Mme Nelly BABOIS – Mme Laura DORANGE

CIMETIERE/TERRES COMMUNALES :

M. Albert DELALANDRE – M. Gérard LUCE

URBANISME :

Mme Aude GERVASON

ACTIVITE ECONOMIQUE :

Mme Christine DELAMARE

Le conseil municipal à l'unanimité retient les candidats cités ci-dessus pour siéger au sein des comités consultatifs pour lesquels ils ont candidaté.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Point RH

Des candidats au poste d'agent technique en remplacement d'un agent parti en retraite, vont être reçus en entretien.

Le poste d'ATSEM diplômée pour le remplacement d'un départ en retraite, est en cours de traitement.

Semaine sécurité routière

Du 18 au 22 mai, une semaine riche en événements a eu lieu en partenariat avec la gendarmerie et l'association de prévention routière, auprès des écoles mais également sous forme d'ateliers ludiques ouvert au grand public.

La vie associative

Un comité des fêtes « La marguerite en fête » s'est constitué dernièrement et sera opérationnel en janvier 2027. La municipalité accompagne activement cette initiative.

L'association « Les compagnons du jeu » exercera ses activités de jeux de société pour petits et grands à partir de septembre dans la salle polyvalente le vendredi soir.

Location terres communales

Echanges entre les élus sur l'historique relatif aux locations des parcelles dites « Du marais » à Rives-en-Seine.

Prochains événements :

Dimanche 7 juin : Intervillages— porté par l'association « Les petites Mains »

Vendredi 19 juin : la Fête du Bruit

Samedi 20 et dimanche 21 juin : la Fête de l'été

Vendredi 24 juillet : La nuit sous les étoiles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more compact and stylized, while the one on the right is larger and more fluid, with a long horizontal stroke extending to the right.